

## **LE MAIRE, LE DERNIER RECOURS ?**

Depuis le mois de novembre dernier la France est bousculée. Des Français qui pour beaucoup n'avaient pas l'habitude de défiler, se sont « armés » de leur gilet jaune symbole de leur ras-le-bol. Dans le pays le plus fiscalisé du monde, une colère qui a pris le temps de mûrir, de grandir. La France a durant trop d'années laissé partir les revenus les plus élevés, assommé sa classe moyenne et ignoré les bas salaires.

La défaite des institutions intermédiaires que sont les syndicats et les partis politiques n'a évidemment pas arrangé les choses. Quelles solutions pour sortir de la crise ? Un débat bien entendu, nous sommes en France ! Mieux encore, un GRAND débat national avec des sujets bien définis. Mais qui va s'en occuper ? La réflexion n'a pas été longue, les maires bien sûr !!! C'est tellement plus simple.

Cette volonté de se décharger sur les élus locaux est très révélatrice de la fragilité du pouvoir politique national. On se dit peut-être que pendant que les Français vont aller débattre dans les mairies, ils ne vont pas occuper les ronds-points ni bloquer les centres villes. Certains Français ont accumulé trop de ressentiments dans la société du « tout, tout de suite... ». Pour cette dernière, il n'y pas de place pour l'intérêt général, « je veux et j'exige », les autres, le reste peu importe. Et ce serait donc aux maires d'accueillir cette colère de nos concitoyens et de la consigner. Pourquoi ? Et pourquoi lui ? Le maire serait-il un « élu à tout faire » que l'on siffle quand on a besoin ? Une sorte de couteau suisse à sortir dans une atmosphère prérévolutionnaire ? Le mot est lâché, la révolution. Mais les révolutions n'ont jamais supprimé les privilèges, elles changent simplement les privilégiés.

Le maire est l'élu préféré des Français, le plus proche d'eux. Avec ses équipes et ses services, il a toujours été présent notamment ces dernières années dès lors que l'État avait décidé de se désengager, souvenez-vous de l'instruction des pièces d'identité. Les mairies sont les premières interlocutrices dans la vie quotidienne. Pour autant, les communes ont leurs propres missions, laissez-les travailler !

La Municipalité n'a pas souhaité organiser de réunion publique dans le cadre du débat national. Elle estime que ce n'est pas au maire de se substituer à l'État dans le règlement d'une crise qu'il n'a pas déclenchée. Les salles municipales sont disponibles si les parlementaires souhaitent organiser de telles réunions. Des registres permettant aux administrés de venir s'exprimer sont à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Il est important de permettre aux personnes de s'exprimer dans le calme et la sérénité, loin des outrances, des violences et de l'info en continu qui joue avec le désespoir.

**Saint-Cyr notre cœur, notre force**